

Projet de bassin : 'Activités de Natation' (Piscine Harjès)

***Partie 1 : textes réglementaires, organisation,
encadrement et sécurité, aides aux
apprentissages...***



Introduction

- **Ce document est un projet** d'établissement (piscine) et d'activité (natation) fixant un cadre *général* destiné à harmoniser les pratiques des différents intervenants afin de répondre au mieux aux finalités de l'école.
- **Les enseignants participant à un cycle natation, les MNS (enseignement), les directeurs d'école, doivent chaque année impérativement prendre connaissance de ce projet qui est susceptible d'être modifié d'une année sur l'autre.**

FINALITÉS DE L'ACTIVITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Atteindre des compétences d'ordre :

- > affectif / émotionnel : vaincre ses angoisses et prendre plaisir à être dans l'eau
- > cognitif : compréhension de l'activité et de ses propres actions
- > moteur : entrées, immersion, équilibres, respiration, déplacement

... pour se déplacer de façon autonome et le plus longtemps possible dans toutes les dimensions de l'espace aquatique.

... pour assurer sa sécurité et celle des autres dans le milieu aquatique, de permettre notamment la pratique des activités nautiques (voile...).

Les textes réglementaires

Référence aux circulaires et règlements suivants :

- Socle commun de compétences et de connaissances :
Décret n° 2006-830 du 11-07-2006 / BO n°29 du 20 Juillet 2006.

Compétences EPS : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement **Réaliser une performance mesurée**

Palier 6 du Socle commun :

Compétences sociales et civiques

- ♦ Connaître les règles de la vie collective, respecter les règles de sécurité
- ♦ Sens de la responsabilité par rapport aux autres

Palier 7 du Socle commun :

Autonomie et initiative

- ♦ Avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager
- ♦ Avoir conscience de ses ressources et de ses limites
- ♦ Prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence

- Programmes d'enseignement de l'école primaire :
Arrêté du 9-06-2008 / BO-HS n°3 du 19 Juin 2008.

COMPÉTENCES cycle 2 (CP et CE1) :	COMPÉTENCES cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) :
<ul style="list-style-type: none">- <u>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement</u> : Activités aquatiques : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.- <u>Réaliser une performance</u> : Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.	<ul style="list-style-type: none">- <u>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement</u> : Activités aquatiques : plonger, s'immerger.- <u>Réaliser une performance</u> : Natation : se déplacer sur une trentaine de mètres.

- Enseignement de la natation dans les établissements scolaires du 1er et second degré :
BO n° 32 du 9 septembre 2004 / Circ. n° 2004-139 du 13 juillet 2004, modifiée par BO n° 39 du 28 octobre 2004 / Circ. n° 2004 - 173 du 15 octobre 2004 / BO n°28 du 14 juillet 2011.

Résumé de la circulaire natation - Cf. annexe 7

- Le POSS (plan d'organisation de sécurité et de secours) de la piscine Harjès

L'organisation

Environnement matériel

- ◆ un bassin unique avec petit bain sans séparation du grand bain
- ◆ les dimensions du bassin : 25m sur 10m
la profondeur : 0.80m petite profondeur, 2m10 grande profondeur
- ◆ l'équipement existant : *Liste de matériel* – **Cf. annexe 6**

Environnement humain

Pour les classes élémentaires, la piscine accueille 2 classes à la fois.

2 groupes avec les 2MNS (enseignements) (titulaires du BEESAN)

2 groupes avec les 2 professeurs d'école

1 MNS en surveillance

Le taux d'encadrement est donc prévu sur la base de **2 adultes qualifiés pour une classe**.

Durée des séances

Chaque séance doit correspondre à une **durée optimale de 40min de pratique effective dans l'eau**. Il convient donc d'être prudent dans la gestion du temps accordé et de garder présent à l'esprit le risque de fatigabilité des enfants.

Après le bain le passage au vestiaire doit pouvoir se faire également sans précipitation. Il importe pour autant de ne pas retarder la rotation des bus qui attendent et sont souvent programmés pour assurer d'autres ramassages scolaires.

Informations des parents

Il est nécessaire que chaque parent soit informé par écrit du cycle natation, du nombre de séances prévues, du jour, de l'heure et de la durée.

Préalablement au lancement de l'activité « natation », il est fortement souhaitable qu'une réunion d'information soit organisée par l'enseignant concerné à l'attention des parents.

Il est indispensable que les parents signalent toute éventuelle contre-indication à cette pratique (certificat médical obligatoire).

Fréquentation

C'est la classe entière, sauf cas exceptionnel, qui est concernée par les activités de natation.

Pour des raisons de sécurité les élèves dispensés ne peuvent être présents à la piscine.

Ceux-ci seront répartis dans les classes de l'école avec un travail adapté à faire.

Présence des parents accompagnateurs

Les parents accompagnateurs ne s'occupent que des moments de vie collective (déplacements à pied, en car, passage aux vestiaires). **Ils n'ont aucune autorisation à participer à l'encadrement de l'activité proprement dite** et doivent, par conséquent, rester assis au bord du bassin, pendant la durée de l'enseignement.

L a sécurité

Chaque membre de l'équipe pédagogique (MNS, professeur d'école...) participe activement à la sécurité et veille en particulier :

- à l'ordre présidant aux entrées : en aucun cas les enfants ne doivent pénétrer dans l'eau sans la présence et l'accord du responsable de leur groupe.
- à l'ordre présidant aux sorties de l'eau : faire sortir les enfants impérativement dès la sonnerie.
- aux signes éventuels de fatigue pendant la séance.
- à la vérification fréquente du nombre d'enfants dans son groupe.
- **à la présence du MNS de surveillance. En son absence la séance doit être immédiatement suspendue. « Dans le cadre scolaire, dans le premier et dans le second degré, cette surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages tels que définis par le POSS. » Le MNS de surveillance veille au bon respect des règles de sécurité et d'hygiène. En cas de mise en danger avéré d'un élève il doit assumer dans l'urgence son rôle de sauveteur.**
La surveillance doit être effective, en aucun cas le MNS de surveillance ne doit être occupé à des tâches annexes ou distractives (téléphone, journal, écouteurs...) et à s'absenter même sur une très courte durée.
- à ce que chacun sache que la « récréation » collective en fin de séance est interdite.
- **à ce que chaque responsable de groupe soit en permanence sur le bord du bassin ou dans l'eau (suivant l'organisation pédagogique), au niveau du périmètre où évoluent les élèves sous sa responsabilité et qu'il assure la surveillance des activités qu'il met en œuvre tout au long du temps de baignade.**
- à ce qu'une perche de secours soit à sa disposition.

En fin de séance, l'enseignant regroupe sa classe, compte les élèves et s'assure du bon déroulement des activités annexes : douche, vestiaires et montée dans le car. Veiller, durant le temps passé dans le vestiaire, qu'aucun enfant ne retourne vers le bassin.

Aides aux apprentissages

Connaissance de l'activité...

Logique interne de l'activité

Organiser (ou réorganiser) chez l'élève ses perceptions, son équilibre, sa respiration, sa propulsion dans un milieu inhabituel dans lequel :

- les appuis sont fuyants, la résistance au déplacement importante
- les risques doivent être connus et maîtrisés

**Quels principes opérationnels retenir et travailler lors des activités de natation ?
Pour développer quels savoirs chez les élèves ?**

Principes	Savoirs visés
Principe de flottabilité : mise en œuvre du principe d'Archimède	L'enfant accepte d'entrer dans l'eau, de se laisser porter par l'eau, de s'immerger.

Principe d' équilibre : équilibre par combinaison des forces (poids, poussée, forces d'appui)	L'enfant maîtrise des équilibres variés associés ou non à différentes prises d'appui.
Principe de glisse : minimisation de la résistance au déplacement	L'enfant sait allonger son corps dans l'axe de son déplacement.
Principe de respiration : structuration respiration / motricité	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'enfant sait s'immerger totalement (apnée) et sait expirer sous l'eau sans, puis avec déplacement. ■ L'enfant est amené à contrôler le compromis « se déplacer / dégager les voies respiratoires ».
Principe de propulsion : recherche d'organisation des actions motrices puis optimisation des actions motrices	L'enfant sait orienter les appuis, les surfaces sur l'eau tout en maîtrisant leur amplitude.

Il s'agira donc de mettre en place des situations s'appuyant sur ces entrées et favorisant la structuration des savoirs par les élèves en sachant que ces principes opérationnels ont un caractère d'interdépendance.

Les adaptations nécessaires au passage de l'enfant terrien à l'enfant aquatique se font au travers d'actions motrices propres à la natation. Les repères suivants bornent chaque action :

Actions motrices	Repères de transformations, activités diverses pour aller vers....
entrer dans l'eau	le plongeon autonome
s'immerger respirer	l'immersion totale les expirations aquatiques maîtrisées
s'équilibrer	l'équilibre horizontal sans appuis
se déplacer	la propulsion en position horizontale.

Organisation pédagogique des classes...

✓ Séance 1 – Entrée dans l'activité (temps pour entrer en activité et s'essayer)

Objectif : permettre à l'élève de « s'essayer dans l'activité », constituer rapidement 4 groupes de travail (évolutifs tout au long du module).

Dispositif : visite de la piscine (règles hygiènes, sécurité...), repérage des profondeurs, constitution de 4 niveaux homogènes.
Cf. annexe 2 (p.22 à 25)

✓ Séance 2 – Situation de référence (temps pour mesurer ses possibilités initiales)

Objectif : « mesurer ses possibilités initiales » (auto-évaluation de l'élève), ajuster les groupes de travail constitués lors de la séance 1.

Dispositif : Enchaînement des actions motrices (cf. tableau ci-dessus) sous forme de parcours.
Cf. annexe 3 (p.26)

- **A l'école**, dès le début du module natation, présenter le parcours et la fiche individuelle d'auto évaluation de l'élève (« Qu'est-ce que je sais faire ? »). **Cf. annexe 3** (p.27 et p.30)

L'enfant et l'enseignant pourront s'y référer tout au long du module pour en travailler ou enrichir certains aspects à l'aide des situations d'apprentissage et jeux (séances 3 à 7).

- **A la piscine**, mettre en place et faire pratiquer le parcours par petits groupes. L'enseignant et le MNS évaluent à l'aide de la fiche « Tests d'évaluation diagnostique et finale de la classe ». **Cf. annexe 5** (p.33-34)

Pour les petites classes (CP/CE1), de façon à mieux réguler les rotations lors de cette 2^{ème} séance et afin de pouvoir gérer les premières appréhensions des élèves, 1 groupe classe passe sur le parcours pendant que les autres sont en situation d'observation, questionnement oral.

Cf. annexe 3 (p. 28-29) : un questionnaire permettant d'orienter les observations et de guider le maître vers les réponses attendues est proposé.

- **De retour à l'école**, chaque enfant remplit sa fiche individuelle. Une copie de la fiche sera jointe au livret de l'élève en fin de cycle 2 (liaison cycle 3).

Remarque : Le même parcours devra être travaillé chaque année du cycle pour que l'élève prenne conscience de ses progrès et du travail restant à accomplir.

✓ Séances 3 à 7 (ou 8) – Apprentissage et stabilisation

Objectif : mettre en place des situations (ateliers) d'apprentissage et/ou de remédiations pour amener l'élève à la réalisation de la situation de référence.

Dispositif :

Lors d'une séance, le bassin est organisé en 4 zones. A chaque séance, on aura attribué à chaque zone **une dominante** didactique selon le tableau ci-dessous en veillant à varier celle-ci d'une séance à l'autre.

Les élèves sont répartis en 4 groupes homogènes (cf. séance 1). La séance dure 40 min environ.

Deux possibilités au choix dans les rotations :

- Chaque groupe passe environ 10 min sur chaque atelier. Les adultes qui encadrent, restent sur leur atelier.
- Les élèves tournent sur 2 ateliers par séance (soit 20min sur chaque atelier). La séance suivante, les encadrants conservent le même atelier (mêmes objectifs et mêmes situations d'apprentissage), mais les élèves sont ceux des 2 autres groupes.

Important ! Du fait des rotations des groupes au cours de la séance, le repérage rapide des élèves non nageurs par l'encadrant s'avère incontournable. Pour remédier à tout risque d'accidents éventuels lié à ce manque de vigilance, la disposition des encadrants sera la suivante : les MNS seront disposés dans la partie « grande profondeur » du bassin.

<p>Petite Profondeur <i>atelier 1</i></p> <p>Immersion Respiration Déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> Jouer dans le petit bain S'immerger en gardant ou non des appuis 	<p>Grande Profondeur <i>atelier 3</i></p> <p>Locomotion Propulsion</p> <ul style="list-style-type: none"> Se déplacer par l'action des jambes, des bras Se propulser sur le dos, sur le ventre
<p>Petite Profondeur <i>atelier 2</i></p> <p>Entrée dans l'eau Equilibration</p> <ul style="list-style-type: none"> Entrer dans l'eau Se laisser remonter (passivement ou activement) Choisir différentes positions en équilibre statique 	<p>Grande Profondeur <i>atelier 4</i></p> <p>Entrée dans l'eau Immersion Respiration</p> <ul style="list-style-type: none"> Entrer en eau profonde avec ou sans plongeon Se laisser remonter (passivement ou activement) S'immerger Explorer la profondeur

Il est nécessaire d'associer, le plus souvent possible, deux élèves afin que chacun porte attention à son partenaire (sécurité active).

- ✓ Les espaces de travail seront balisés par des lignes d'eau.
- ✓ L'enseignant présent sur l'atelier 1 sifflera la rotation ».
- ✓ *Exemples possibles de situations et de jeux aquatiques :*
 - Voir avec les MNS (enseignement) documents à disposition à la piscine.
 - Cf. document 2 : « Activités de Natation (Piscine Harjès) »
- ✓ **Prévoir des moyens de différenciation (ceintures, frites, perche, planches...)** pour les élèves en situation de « blocage ».

✓ **Séance 8 (ou 9) – Bilan des acquisitions** (évaluation finale)

Objectif : *évaluation finale, mesurer les progrès réalisés.*

Dispositif :

Reprise du parcours aménagé de la séance 2 avec ajustement permettant la mise en œuvre des Tests Départementaux. À cette occasion, les élèves sont amenés à utiliser à nouveau les grilles d'observation de la séance 2.

Cf. annexe 4 (p.31-33)

Remarque : la non réussite d'une tâche n'entraîne pas la fin de l'évaluation. L'élève doit cependant réussir l'ensemble des items pour satisfaire aux compétences attendues.

C onduite à tenir par chaque enseignant

A l'école :

Avant la reprise des séances :

- **Lire attentivement le projet de bassin.** Lors de la visite du MNS dans la classe : lui poser toutes les questions nécessaires, faire signer le projet de bassin (annexe ...), ajuster ensemble le projet pédagogique, tout particulièrement les séances d'apprentissages et de stabilisations et le faire signer (annexe...).
- Préparer «psychologiquement» les élèves, en les sensibilisant à l'intérêt individuel et collectif des activités aquatiques, aux risques encourus en cas de non respect des consignes de sécurité, **en particulier la circulation autour du bassin**, l'accès aux toilettes et aux vestiaires durant l'activité.
- Informer les parents de l'intérêt de la pratique de la natation, des règles d'hygiène élémentaire et de l'équipement recommandé (tenue de bain adaptée). Leur demander de faire connaître les contre-indications pouvant concerner leur enfant.

Rappeler la tenue : bonnet de bain avec prénom affiché sur le front au marqueur indélébile, maillot de bain obligatoire (caleçon interdit).

En classe, en amont et en aval des séances :

- **L'enseignant veillera tout particulièrement à :**
 - faire une présentation systématique des activités pédagogiques proposées aux élèves (présentation claire des tâches : but - dispositif - critères de réussite).
 - intéresser l'élève à la construction de la sécurité : la sienne et celle des autres (la sécurité s'apprend), notamment par un apprentissage de l'observation et un **travail en binôme** (associer le plus souvent deux élèves afin que chacun porte attention à son partenaire).

A la piscine :

Chaque membre de l'équipe pédagogique participe activement à la sécurité tout au long de son enseignement.

La sécurité ne tient pas exclusivement à des conditions externes de surveillance, y contribuent également :

*** Dès l'arrivée à la piscine et avant l'entrée dans l'eau :**

- La vérification du respect des normes de sécurité : surveillance, encadrement, conditions matérielles, **nombre et nature des différents publics. En cas de non conformité, différer ou annuler la séance.**
- **L'organisation de manière précise du passage du groupe classe aux groupes d'activité.**
- Les listes des élèves par groupe doivent être sur le bassin. Vérifier les effectifs.
- A la sortie de la douche, présence obligatoire d'un enseignant avant d'autoriser les classes à pénétrer sur le bassin.

*** Pendant la séance proprement dite :**

- L'attention aux signes éventuels de fatigue et de réactions allergiques.
 - **La vérification fréquente du nombre d'enfants.**
 - La mise en place de modalités de travail propre à limiter les risques (groupement des élèves, **balisage des espaces de travail**, entrées et sorties ordonnées du bassin, déplacements sur les plages...).
- Interrompre la séance si les normes de sécurité ne se trouvent plus respectées.**
- Les parents susceptibles d'accompagner les classes restent en retrait durant l'intégralité de la séance (assis sur les bancs). Ils peuvent accompagner les élèves aux toilettes et aider au rhabillage.

*** Après la séance, à la sortie du bain :**

- Le comptage impératif des élèves.
- L'organisation de manière précise du passage des groupes d'activité au groupe classe.
- L'organisation du retour aux douches et aux vestiaires.
- L'interdiction de tout retour sur les plages.
- **Réajuster la programmation avec les MNS** (enseignement)

*** Sortie de la structure d'accueil quand la classe est prête, dernier comptage.**

Dispositions prévues à la piscine Harjès

▪ En cas d'absence d'un MNS responsable de l'enseignement :

Les conditions réglementaires n'étant plus atteintes ; **l'annulation de la séance est obligatoire** pour une des deux classes (à l'école de se mettre d'accord).

La piscine Harjès avertit au plus tôt :

- l'école (Cf. annexe 8),
- les bus (Service des sports : n° de Tel : 04.97.05.54.50),
- puis l'IEN (n° de Tel : 04.93.36.11.92) de l'absence d'un MNS.

▪ En cas d'absence d'un enseignant :

Dans le cas où celui-ci est remplacé (brigade, ZIL, stagiaire), **le remplaçant fréquentera la piscine avec les élèves de la classe après avoir pris connaissance du projet de bassin et signé le projet pédagogique.**

Dans le cas où celui-ci n'est pas remplacé, **l'école prévient le plus tôt possible :**

- la piscine Harjès (n° de Tél : 04.97.01.12.89 ou 06.67.74.83.26 ou 06.61.35.94.12),
- les bus (Service des sports : n° de Tel : 04.97.05.54.50),

Une seule classe assistera donc à la séance qui se déroulera sur 3 ateliers au lieu de 4.

▪ En cas de dispense d'élève ponctuelle ou définitive :

Pour des raisons de sécurité les élèves dispensés ne peuvent être présents à la piscine (ils seront donc répartis dans les classes de l'école avec un travail adapté à leur niveau).

Annexes

1	Projet Pédagogique EPS Natation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche 1 : Renseignements administratifs ▪ Fiche 2 : Projet Pédagogique ▪ Fiche 3 : Programmation ▪ Fiche 4 : Emargement 	<p>p.18</p> <p>p.19</p> <p>p.20</p> <p>p.21</p>
2	Situations « entrée dans l'activité »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « Etre autonome au vestiaire » ▪ « Etre propre et s'accoutumer à l'eau » ▪ « Evaluer le niveau des élèves » ▪ Liste pour faire les groupes 	<p>p.22</p> <p>p.23</p> <p>p.24</p> <p>p.25</p>
3	Situation de référence initiale (évaluation diagnostique)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'organisation du bassin ▪ Fiche élève CP/CE1 : « Qu'est-ce que je sais faire ? » ▪ Fiche CP/CE1 : « Guide au questionnement et à l'observation » ▪ Fiche élève CE2/CM : « Qu'est-ce que je sais faire ? » 	<p>p.26</p> <p>p.27</p> <p>p.28-29</p> <p>p.30</p>
4	Situation de référence finale (bilan des acquis)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'organisation du bassin ▪ Fiche élève CP/CE1 : « Qu'est-ce que j'ai appris ? » ▪ Fiche élève CE2/CM : « Qu'est-ce que j'ai appris ? » 	<p>p.31</p> <p>p.32</p> <p>p.33</p>
5	Listes d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tests d'évaluation diagnostique et finale de la classe CP/CE1 ▪ Tests d'évaluation diagnostique et finale de la classe CE2/CM ▪ Liste de présence de la classe 	<p>p.34</p> <p>p.35</p> <p>p.36</p>
6	Liste du matériel disponible à la piscine		p.37
7	Résumé de la circulaire natation		p.38-39
8	Coordonnées des écoles		p.40
9	Bilan de fin de cycle du Projet de bassin		p.41

Projet EPS Natation avec intervention extérieure

Ecole :

Commune :

Nature du projet :

- Projet de classe
 Projet inter-classe
 Projet d'école
 Projet inter-écoles
 Autre, préciser

Durée du projet : du...../...../..... au/...../.....

Jour l'intervention : lundi mardi jeudi vendredi

Heure de l'intervention : de.....H..... àH.....

Lieu de l'intervention :

Nombre total de séances :

Enseignants	Classe	Effectif	Jour(s) de la semaine	Horaires

Noms des MNS (enseignement) :

.....

Rappel de la Circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992 : « L'intervenant extérieur apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. **Il ne se substitue pas à lui.** »

Ce document est à remplir (en conserver un double dans la classe).
En aucun cas il ne doit faire apparaître de commentaires.

COMPÉTENCE DU SOCLE COMMUN DE COMPETENCE : → Voir BO n°29 du 20 Juillet 2006 et Projet de Bassin

.....
 -

COMPÉTENCE(S) issue(s) des programmes d'enseignement : → Voir BO-HS n°3 du 19 Juin 2008 et Projet de Bassin

.....
 -

Organisation pédagogique :

L'organisation pédagogique est celle définie dans le projet de bassin 20..... / 20..... dont j'atteste avoir pris connaissance.

1) En ce qui concerne le bassin :

- ✓ L'ensemble des partenaires a pris connaissance du projet de bassin.
- ✓ Les objectifs sont définis et connus de l'ensemble des partenaires.
- ✓ Le maître est responsable de l'enseignement de la natation.
- ✓ Le maître participe activement à l'enseignement.

Evaluations départementales CE1 et CM2. (Cocher les cases correspondantes...)

Les élèves ont connaissance des critères d'évaluation :

- Ils remplissent des fiches d'auto-évaluation.
- Ils voient apparaître leur évaluation natation sur leur livret scolaire.
- Ils possèdent un « cahier » de piscine.
- Ils passeront le test anti-panique.

2) En ce qui concerne l'intégration des élèves porteurs de handicap :

(Cocher les cases correspondantes...)

- Des élèves des CLIS sont intégrés dans la classe de leur niveau d'âge en EPS et vont à la piscine avec cette classe.
- Il y a un (des) élève(s) en PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) dans la classe. Tous les enseignants ont pris connaissance des difficultés particulières et des précautions à prendre, mentionnées dans le PPS, pour l'intégrer dans les activités aquatiques, y compris la nécessité de la présence de l'auxiliaire de vie scolaire (AVSi).

Ce document est à remplir (en conserver un double dans la classe).

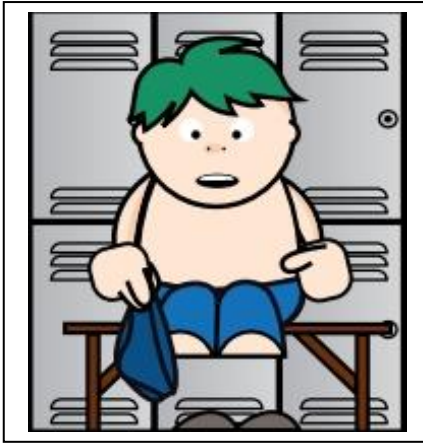
Programmation : Il s'agit d'une prévision qui doit être réajustée après chaque séance en concertation avec les MNS et les enseignants concernés par le créneau. Vous pouvez vous reporter au document 2 « Activités de Natation' (Piscine Harjès) » (dominantes relatives à l'atelier 1 et 2 uniquement).

Entrée dans l'activité 1 ^{ère} séance	Situation de référence 2 ^{ième} séance	Apprendre et progresser	Bilan des acquis Dernière séance
<p>1 – « Etre autonome au vestiaire »</p> <p>2 – « Etre propre et s'accoutumer à l'eau »</p> <p>3 – « Faire les groupes »</p> <p>4 – Préparer la situation de référence</p> <p>cf. projet de bassin</p>	<p>« Qu'est ce que je sais faire ? »</p> <p>Descriptif de la situation, fiches élèves, fiche classe :</p> <p>cf. projet de bassin</p>	<p><u>Educatifs ou jeux - Séance 3 :</u></p> <p><u>Educatifs ou jeux - Séance 4 :</u></p> <p><u>Educatifs ou jeux - Séance 5 :</u></p> <p><u>Educatifs ou jeux - Séance 6 :</u></p> <p><u>Educatifs ou jeux - Séance 7 :</u></p> <p><u>Educatifs ou jeux - Séance 8 (suivant la durée du cycle) :</u></p>	<p>« Qu'est ce que j'ai appris ? »</p> <p>Descriptif de la situation, fiches élèves, fiche classe :</p> <p>cf. projet de bassin</p>

Ce document est à remplir (en conserver un double dans la classe).
Le faire signer en cas de remplacement par Zil, BD, Stagiaire...

<p>Les MNS (enseignement) :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Ont pris connaissance du projet de bassin : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Ont mis au point la programmation des séances avec le (les) enseignants : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p><u>Signatures :</u></p>	<p>L'enseignant (ou le remplaçant) :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>A pris connaissance du projet de bassin : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>A mis au point la programmation des séances : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p><u>Signature :</u></p>
---	--

<p><u>Le Directeur ou la Directrice :</u></p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Conformité avec le projet d'école : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>A pris connaissance du projet de bassin : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p><u>Cachet et Signature :</u></p>	<p>L'Inspecteur de l'Education Nationale :</p> <p><input type="checkbox"/> Projet validé le :</p> <p><input type="checkbox"/> Projet non validé le : <i>Entraîne la réécriture du projet avant toute activité</i></p> <p><u>Signature :</u></p>
---	---



Entrée dans l'activité

« *Etre autonome au vestiaire* »

'Le vestiaire'

DISPOSITIF : Cette situation débute dès la 1^o séance à la piscine, mais se poursuivra systématiquement tout au long du module.
La présentation est sous la forme de *fiche-élève* permettant de lister les différents buts à atteindre et d'aider l'élève à se situer par rapport aux différentes tâches à réaliser dans le vestiaire.

"Etre autonome dans ses actions "

Je me déshabille et je me rhabille seul

J'accroche et je décroche seul mes affaires au porte-manteau

Je mets mon maillot de bain propre et je l'enlève tout seul

Je mets mon bonnet de bain, après la douche, en me faisant éventuellement aider par un adulte

Je me sèche complètement : les pieds, la tête, le dos,

J'utilise un sac pour déposer mes affaires mouillées

Je vérifie toujours que je n'ai rien oublié avant de sortir du vestiaire

"Etre solidaire et respectueux des autres "

Je ne me fais pas attendre

J'aide un camarade en difficulté à se vêtir

Je ne crie pas et je ne bouscule personne



Entrée dans l'activité

« *Etre propre et s'accoutumer à l'eau* »

'La douche'

DISPOSITIF : Cette situation débute dès la 1^o séance à la piscine, mais se poursuivra systématiquement tout au long du module.
 La présentation est sous la forme de *fiche-élève* permettant de lister les différents buts à atteindre et d'aider l'élève à se situer par rapport aux différentes tâches à réaliser dans le vestiaire.

"Etre propre"

- Je vais aux toilettes
- Je prends une douche en me savonnant pour éliminer la sueur
- Je me rince entièrement le corps, les yeux, mais aussi le nez et les oreilles
- Je passe au pédiluve pour éliminer les saletés apportées par mes pieds
- Je mets mon bonnet après m'être lavé

"Jouer sous la douche"

- Je fais une statue parfaitement immobile pendant 10 secondes
- Je m'étire sous la douche pour me grandir
- Je touche mes pieds 5 fois de suite
- Je m'accroupis 5 fois
- Je regarde le jet d'eau et accepte le contact des yeux avec l'eau
- Je respire en sentant, avec mes mains posées sur ma poitrine, mes poumons se gonfler et se dégonfler



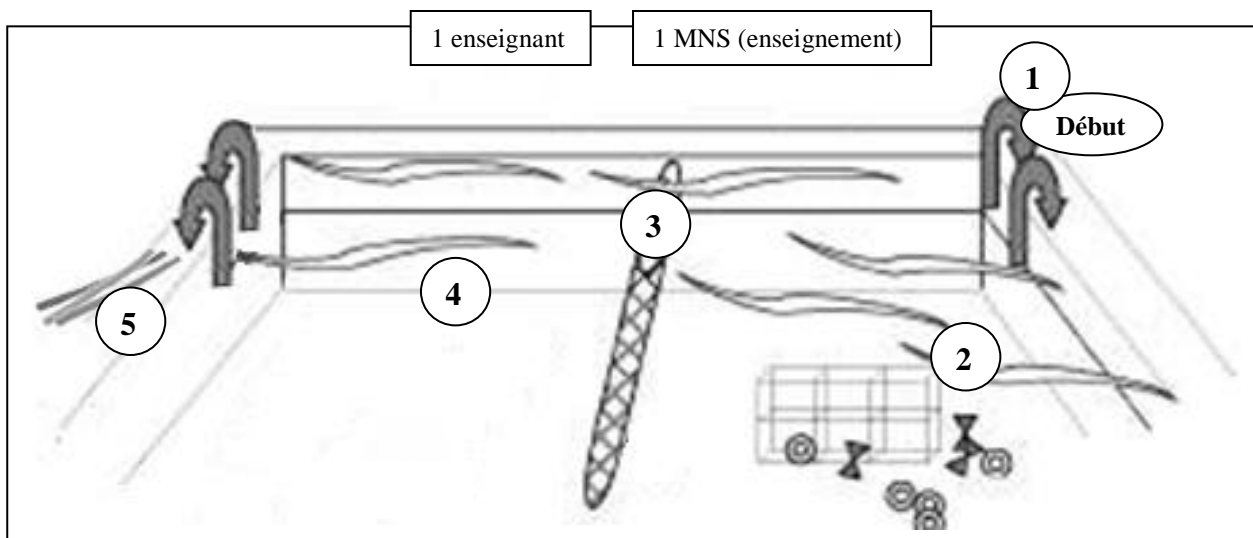
Entrée dans l'activité

« *Evaluer le niveau des élèves* »

'Faire les groupes'

DISPOSITIF :

1 parcours simple (aller/retour) dans le petit bain.
Passage : les élèves passent 2 par 2 (binômes).



CONSIGNES :

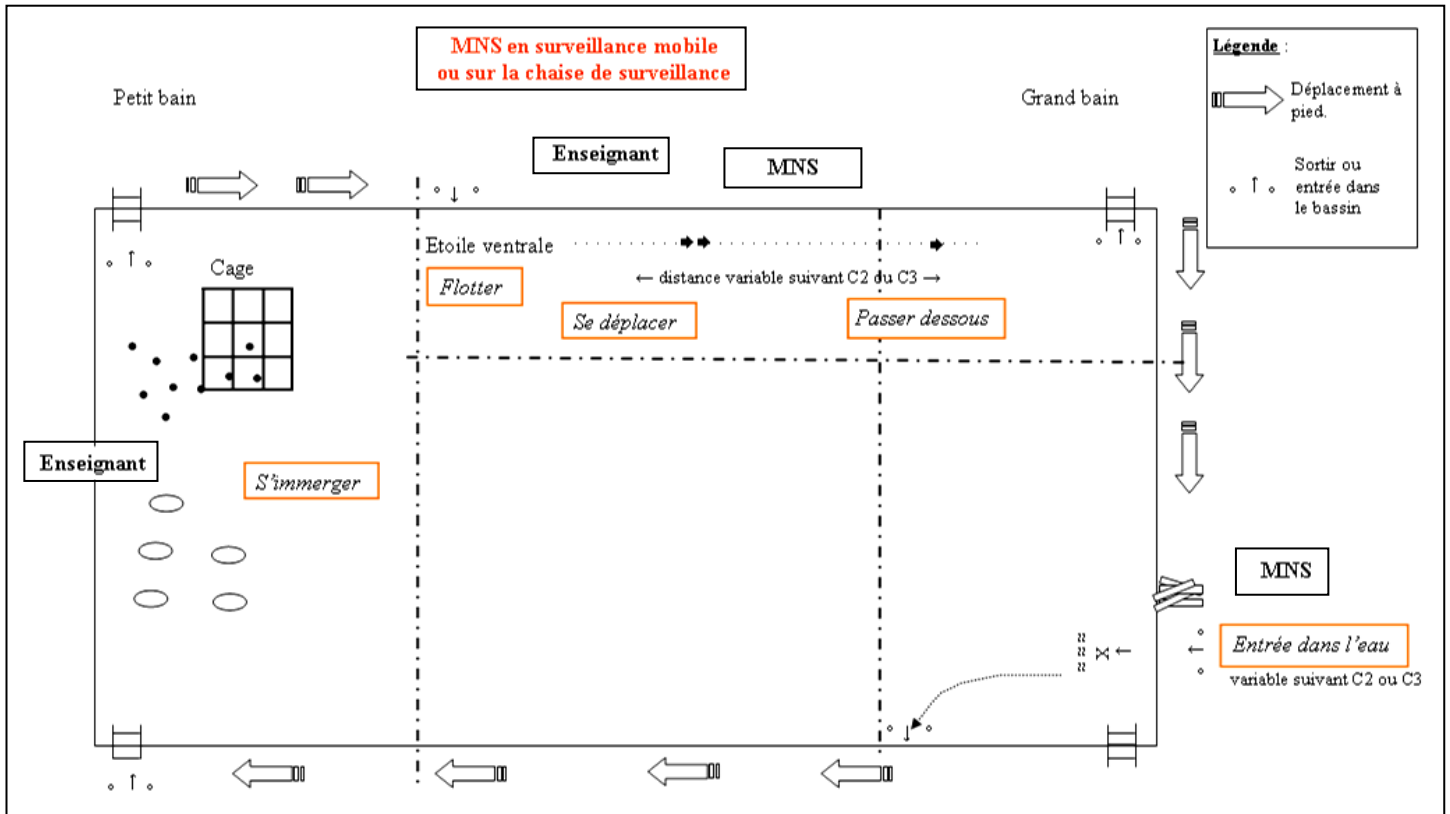
- 1 – Je descends dans l'eau.
- 2 – Je récupère un objet (avec ou sans l'aide de la cage).
- 3 – Je m'allonge pour passer sous la ligne d'eau.
- 4 – Je me déplace jusqu'au bord (déplacement au choix).
- 5 – Je prends une ou deux frites et je reviens au départ.



Situation de référence initiale

« *Qu'est-ce que je sais faire ?* »

DISPOSITIF :



CONSIGNES :

AVANT LA SEANCE : - tu lis sur le plan de la piscine le parcours à réaliser.

A LA PISCINE : - tu réalises le parcours.

- tu observes ce que fait ton camarade (les élèves sont en binôme).

APRES LA SEANCE EN CLASSE : - tu colories la fiche élève.

OUTILS :

- Fiche « Tests d'évaluation diagnostique et finale de la classe ».
- Fiche élève « Qu'est-ce que je sais faire ? » (auto-évaluation).

REMARQUE :

POUR les cycles 2 (CP et CE1), 1 classe sera en observation/questionnement guidé, (cf. Fiche CP/CE1 « Guide au questionnement et à l'observation »), l'autre réalisera le parcours, puis les rôles seront intervertis.



Situation de référence initiale

Fiche élève CP/CE1 : « Qu'est-ce que je sais faire ? »

CONSIGNE :

Colorie l'écaille du poisson en **vert** si tu réussis au moins trois fois, en **orange** si tu réussis au moins une fois, en **rouge** si tu ne réussis pas du tout.

Je réussis 1, 2 ou 3 fois,
je colorie les écailles ou
les nageoires de différente
couleur

Outil d'auto-évaluation initiale
MON POISSON

En rouge
1 fois

En orange
2 fois

En vert
3 fois



Fiche CP/CE1 : « Guide au questionnement et à l'observation »

1/ Quelle est la tenue de bain correcte pour la piscine Harjès ?

- slip de bain et bonnet de bain avec le prénom inscrit + lunettes de bain autorisées + 2 serviettes de bain (une dans le vestiaire et une au bord du bassin),
- Douche obligatoire,
- Passage aux toilettes.

2/ Où se trouve le local de matériel ?

A coté du pédiluve

Qu'y trouve-t-on ?

- planches, frites, objets lestés, cerceaux, ceintures, ballons (ne pas oublier de les ranger dans le petit local en fin de séance),
- perche > aide à rattraper un enfant en difficulté, outil d'apprentissage pour rentrer dans l'eau de différentes façons.

3/ Qu'est-ce qu'il est interdit de faire à la piscine pour la sécurité de soi et d'autrui ?

Interdiction :

- Masque > Car la vitre est souvent en verre, si elle casse, nous sommes obligés de vider la piscine pour ramasser les morceaux de verre.
- Pas de bijoux > on peut les perdre et ils peuvent être aspirés par les machines et être abîmés.
- Pas de chewing-gum > il est impossible de souffler dans l'eau avec, on peut l'avaler et s'étouffer.
- De courir > le sol est toujours mouillé, je peux donc glisser même en marchant.
- De s'appuyer sur son copain sous peine de le couler ou de lui faire peur.
- De crier dès l'arrivée au bord du bassin (résonance)

4/ Est-ce que j'ai le droit d'avoir peur ?

Oui bien sur. Il n'y a pas de honte à avoir peur.

Comment faire pour avoir moins peur ?

- je ne reste pas silencieux, je ne pleure pas, je le dis au maître nageur ou à la maîtresse.
- Le maître nageur ou la maîtresse trouvera un exercice plus facile pour moi et pourra m'aider dans ce nouvel exercice.
- Si je suis en difficultés dans l'eau, je ne m'accroche pas à mon camarade, j'attrape la perche que me tend le maître nageur ou la maîtresse.

5/ Par quoi dois-je commencer le circuit ?

- Déplacement au petit bain :
 - je descends à l'échelle dos au bassin, je marche ou je nage, j'attrape des anneaux, je passe sous la ligne d'eau et les cerceaux.
 - Je me dirige vers le mur pour le longer en direction du grand bain, en passant sous la ligne de délimitation petit bain/grand bain.

Où dois-je aller après le petit bain ?

- Déplacement au grand bain :
 - Tenir le mur avec les mains
 - Mettre une ou deux frites sous les bras (ne pas mordre la frite, bien maintenir la frite avec ses mains)
 - Mettre une ceinture
 - Tenir la perche

Comment dois-je rentrer dans l'eau ?

- Rentrer dans l'eau :

- Descendre en marche arrière à l'échelle
- Assis sur le rebord
- Sauter
- Toboggan

6/ Comment peut-on descendre du toboggan ?

- Assis (interdiction debout ou sur les genoux)

Si j'ai peur, on a plusieurs possibilités pour descendre:

- Prendre la perche dans les mains + donner la main au maître nageur + si on a vraiment trop peur on descend par l'échelle pour continuer le parcours.
- Après avoir glissé du toboggan je me dirige vers le tapis jaune pour sortir de l'eau et aller en marchant vers le petit bassin afin de recommencer le parcours.

7/ A la prochaine séance, lorsque je connais mon groupe, à quel endroit dois-je attendre le Maître nageur ou la maîtresse ?

Connaître mon groupe (feuille d'évaluation de la première séance)!

Dès l'arrivée au bord du bassin je m'assois près du mur ou de la baie vitrée sous le panneau correspondant à mon groupe (sans m'approcher de l'eau) :

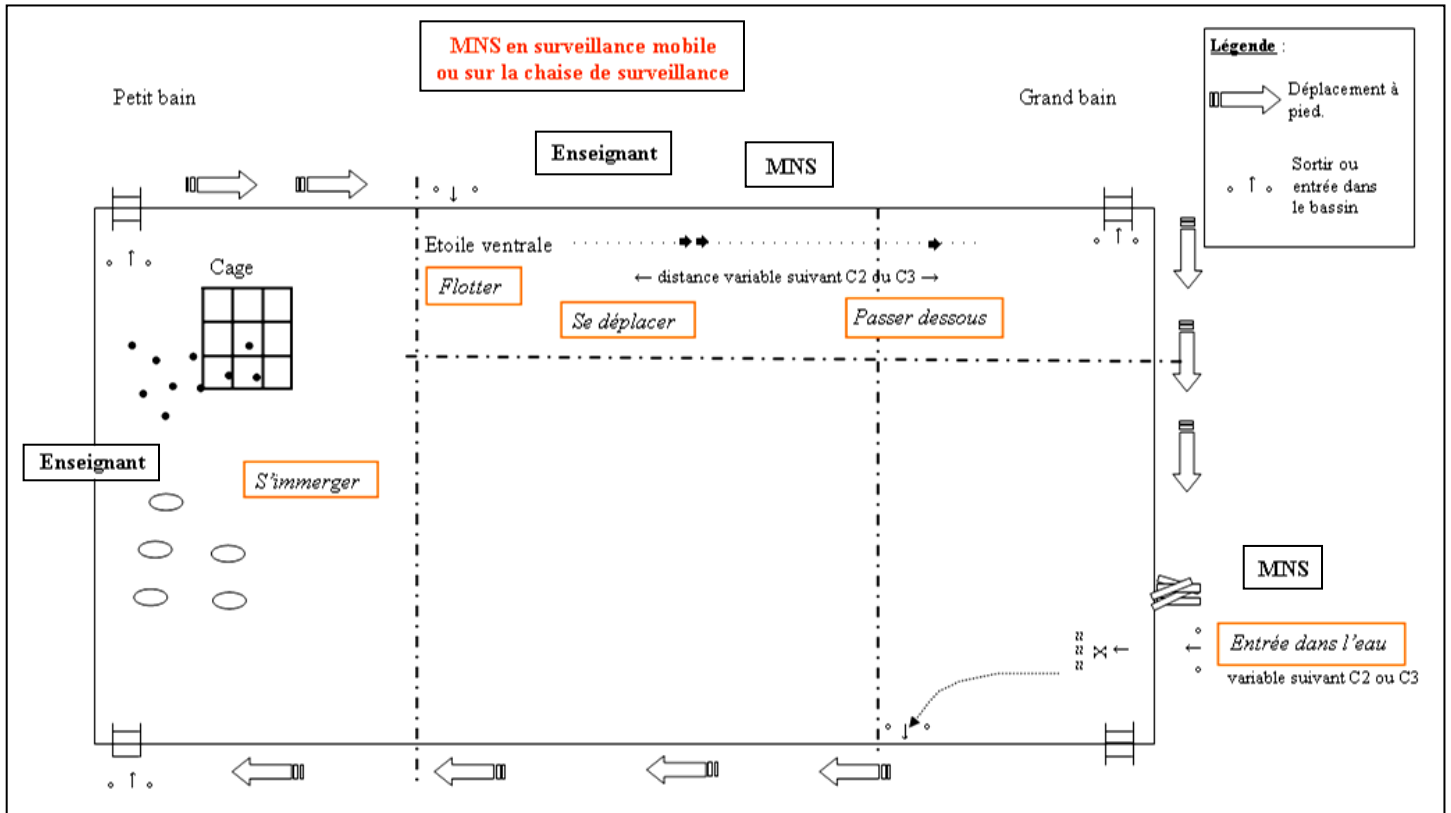
- 1ier : Dauphin jaune (du côté droit du mur)
- 2ième : Dauphin argent (du côté de la baie vitrée)
- 3ième : Poisson jaune (du côté droit du mur)
- 4ième : Poisson argent (du côté de la baie vitrée)



Situation de référence finale

« Qu'est-ce que j'ai appris ? »

DISPOSITIF :



CONSIGNES :

Tu réalises le parcours, tu observes ce que fait ton camarade (les élèves sont en binôme).
Le maître récolte les résultats des élèves sur la fiche ci après.

OUTILS :

- Fiche « Tests d'évaluation diagnostique et finale de la classe ».
- Fiche élève « Qu'est-ce que j'ai appris ? » (auto-évaluation).



Situation de référence finale

Fiche élève CP/CE1 : « Qu'est-ce que j'ai appris ? »

CONSIGNE :

Colorie l'écaïlle du poisson en **vert** si tu réussis au moins trois fois, en **orange** si tu réussis au moins une fois, en **rouge** si tu ne réussis pas du tout.

Je réussis 1, 2 ou 3 fois,
je colorie les écaïlles ou
les nageoires de différente
couleur

Outil d'auto-évaluation finale
MON POISSON

En rouge
1 fois

En orange
2 fois

En vert
3 fois

Je glisse

Je nage sur mètres

Je fais des bulles

J'attrape le trésor

Je fais l'étoile

Je passe sous la barre

Je nage avec une frite

Je saute



Situation de référence finale

Fiche élève CE2/CM : « Qu'est-ce que j'ai appris ? »

Colorie les éléments de la barre du capitaine en **vert** si tu réussis au moins trois fois, en **orange** si tu réussis au moins une fois, en **rouge** si tu ne réussis pas du tout.

CONSIGNE :

Outil d'auto-évaluation finale LA BARRE DU CAPITAINE

Colorie les éléments de la barre du capitaine en **vert** si tu réussis au moins trois fois, en **orange** si tu réussis au moins une fois, en **rouge** si tu ne réussis pas du tout.

En rouge
1 fois

En orange
2 fois

En vert
3 fois

INVENTAIRE PEDAGOGIQUE

MATERIELS	QUANTITES
Planches	29
Gdes planches pour 2	9
Gd tapis de marche de 10m	1
Lignes d'eau de séparation en longueur	3
Ligne d'eau de séparation pour largeur	1
Traverse en largeur d'échelle (échelle : pont)	1
Tapis carré, épais troué au centre	2+1 forme de bateau
Toboggan bleu gd bain	1
Toboggan jaune petit bain	1
Objets lestés	25
Cerceaux	13
Frites :	
Grosses	23
Longues	15
Moyennes	28
Rocher troué pour passage sous marin	1
Tunnel flottant	1
Miroir sous marin	3
Tapis multi trous :	
Grand	23
Gros pour 1 personne	15
Fins	28
Gros boudin barre	1
Tapis épais en forme de « 8 » (avec 2 trous)	1
Pt cheval en mousse et en forme de « U »	3
Barres	18
Rondins en mousses adaptables aux barres	12
Bassines	3
Arrosoirs et seaux	3
Perches	3

Réglementation et recommandations départementales

NATATION BO n° 32 du 9 septembre 2004 / Circ. n° 2004- 139 du 13 - 7- 2004 - BO n° 39 du 28 octobre 2004 / Circ. n° 2004 - 173 du 15 - 10 - 2004

Qualification de l'encadrement	Enseignant de la classe ou de l'école (échange de service possible)	L'enseignant participe activement à l'activité en prenant en charge un groupe de travail
	Professionnels qualifiés	<ul style="list-style-type: none"> • BEMNS ou BEESAN • ETAPS
	Intervenants bénévoles soumis à l'agrément de l'I.A	Agréés par l'I.A après vérification de compétences
Accompagnement	ATSEM : après autorisation du maire EVS, Assistant pédagogique, Assistant d'éducation... : Ces personnels, <u>dans le cadre de leur mission</u> , peuvent faire partie du personnel d' accompagnement de la classe à la piscine.	Ne peuvent pas participer à l'enseignement
	AVSi : Leur mission se limite à l'aide et au soutien de l'élève dont ils ont la charge.	Ne peut pas participer à l'enseignement. Ne peut pas être comptabilisé dans le taux d'encadrement réglementaire pour l'enseignement.
Taux d'encadrement	Maternelle : 3 adultes par classe. Elémentaire : 2 adultes par classe.	Selon les recommandations départementales : Cas particuliers : Classe multi cours avec GS : encadrement maternelle. Classe multi cours avec GS à effectif inférieur à 20 : encadrement élémentaire. Classes à petits effectifs (seuil de 12 élèves) : 2 adultes si la classe va seule à la piscine 3 adultes si 2 classes à effectifs réduits peuvent être réunies sur un seul créneau.
Conditions matérielles	<ul style="list-style-type: none"> • Piscines couvertes : <ul style="list-style-type: none"> . T° de l'eau : 27 ° . T° de l'air : de 24 à 27° 	Occupation du bassin : 4 m ² par élève (5 m ² conseillés)

<p>Surveillance</p>	<p>Personnel uniquement affecté à cette tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> . BEMNS . BEESAN 	<p>1 surveillant par bassin jusqu'à 3 classes</p> <p>Surveillance obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages tels que définis par le POSS (Plan d'Organisation de Sécurité et de Secours), prenant en compte la spécificité du public scolaire 1er degré.</p> <p>Aucune séance de natation ne peut débuter sans la présence au bord du bassin du ou des MNS de surveillance et de l'enseignant de la classe (ou enseignant autre dans le cas d'échange de service).</p>
<p>Sécurité</p>	<p>Active et permanente :</p> <p>Les maîtres - nageurs - sauveteurs chargés de la surveillance des bassins sont exclusivement affectés à cette tâche et, par conséquent ne peuvent remplir simultanément une mission d'enseignement.</p> <p>Ils ne doivent pas être comptés dans le taux d'encadrement pour l'enseignement.</p>	<p>Mise en place de procédures de travail propres à limiter les risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> . déplacement sur les plages et espaces de circulation réglementés . entrées et sorties ordonnées du bassin . installer les lignes d'eau en se conformant au projet pédagogique . compter régulièrement les élèves notamment lors des modifications de tâches . être attentif aux signes de fatigue . les activités de réinvestissement de fin de séance nécessitent un niveau accru d'attention.
<p>Responsabilités</p>	<p>Les enseignants ont pour mission de concilier organisation pédagogique et sécurité des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ils ont la responsabilité des élèves placés sous leur surveillance. • La responsabilité de l'enseignant et/ou de l'intervenant sera engagée si une faute ou un manquement au niveau de la sécurité est à l'origine d'un dommage causé ou subi par un élève. - Au plan civil, l'Etat se substitue à la responsabilité des personnes agréées dans le projet. - Au plan pénal la responsabilité individuelle peut être recherchée si faute caractérisée.

Coordonnées des écoles

Ecole	Téléphone	Fax
St Exupéry mx 1	04.93.36.59.41	04.93.40.09.59
Gambetta Mx 1	04.93.36.00.69	04.93.70.56.48
Gérard Philipe Mx	04.93.70.51.74	04.93.09.16.92
Pra d'Estang mx	04.93.70.66.00	04.93.09.01.14
St Jacques mx 1	04.93.70.18.48	04.93.70.17.95
Henri Wallon Mx 1	04.93.70.57.09	04.93.70.84.94
Dracéa mx	04.93.70.21.69	04.93.40.44.45
J. Crabalona mx	04.93.70.69.30	04.93.09.02.90
St Antoine mx	04.93.70.54.50	04.93.70.54.50
St Mathieu	04.93.09.21.01	04.93.70.84.32
St François	04.93.36.30.09	04.93.70.57.53
Plascassier	04.93.60.10.01	04.97.01.00.26
A. Maure Magagnosc	04.93.42.75.27	04.93.36.98.75
Ste Marthe	04.93.40.13.23	
Jeanne d'Arc	04.93.36.35.75	04.93.36.36.20

Bilan de fin de cycle du Projet de bassin : ‘Activités de Natation’ (Piscine Harjès)

Celui-ci est à retourner par email à l'adresse suivante : david.leschi@ac-nice.fr

École :

Merci de bien vouloir renseigner le tableau suivant à l'aide de **vos observations et remarques éventuelles** dans les différentes rubriques :

Les dispositifs et modalités mis en place (organisation pédagogique)	Bilan des acquisitions (éval. diagnostique et finale) Les effets/résultats obtenus par ce dispositif	Les obstacles et/ou problèmes rencontrés durant le cycle	La surveillance	Les améliorations à apporter pour la réalisation du projet	Remarques complémentaires et suggestions